

Lettre ouverte à M. Arnaud MONTEBOURG

Écrit par Jean-Claude Rémondet

Vendredi, 03 Août 2012 - Mis à jour Vendredi, 03 Août 2012

Bordes le 3 août 2012

Monsieur le Ministre,

Le courrier que nous vous avons adressé en date du 29 mai dernier étant resté sans réponse, nous nous permettons de vous le rappeler.

Sans revenir sur les arguments que nous y développons en faveur des hydrocarbures non conventionnels, nous souhaiterions mettre l'accent sur les contradictions auxquelles conduisent les politiques menées par les gouvernements successifs.

La réindustrialisation, que tout le monde souhaite ardemment, ne pourra pas se faire sans consommation supplémentaire d'énergie ; or, on ne souhaite plus développer le nucléaire, et les énergies renouvelables coûtent cher aux contribuables. Nous ne produisons actuellement en France ni gaz ni pétrole et nous en avons importé pour plus de 60 milliards d'euros en 2011.

Pourquoi, dans ces conditions, rejeter les hydrocarbures non conventionnels dont les coûts de développement feraient l'objet de financements privés ?

Nous avons, avec l'exemple des États-Unis, l'évidence que le gaz non conventionnel peut faire chuter le prix de l'énergie et contribuer à la réactivation de certains secteurs comme la pétrochimie.

Il y a donc dans le développement des hydrocarbures non conventionnels un facteur positif et un réel potentiel de réindustrialisation.

D'une manière plus globale, le positionnement de l'État sur les hydrocarbures en général est en contradiction totale avec cette volonté de réindustrialiser notre pays.

Au 30 juin 2012, 90 demandes de permis de recherche d'hydrocarbures formulées par une trentaine de sociétés sont totalement gelées ; pour dix d'entre elles les dossiers sont complets et n'attendent que la signature ministérielle ; une demande (Parentis Maritime) est en instance depuis 10 ans ! Des permis attribués ont été purement et simplement abrogés comme celui de Montélimar accordé à Total en 2010, ceux de Nant et Villeneuve de Berg attribués à Schuepbach en 2010 également, d'autres n'ont pas été renouvelés, comme celui de Rhône Maritime à Noble/Melrose alors qu'il s'agissait d'un prospect particulièrement attractif. Les recherches en Guyane ont, fort heureusement, échappé au pire !

Les motifs de ces rejets sont variés :

- Des conflits d'administrations, le cas le plus typique étant le permis de Parentis Maritime.
- La cabale menée contre le « gaz de schiste » en particulier et les hydrocarbures en général par une poignée de gens dont l'ignorance technique est patente, et relayée par des médias aussi bienveillants que complices.
- La soi-disant urgente nécessité de refondre le Code Minier : s'il est absolument nécessaire d'instaurer un Code Pétrolier (et non de réviser le Code Minier) mieux adapté aux nouvelles technologies et normes environnementales, il est scandaleux d'arrêter brutalement toute activité pétrolière durant sa mise en forme. Pendant plus de 80 ans, 6 000 puits ont été forés en France sans qu'on ait eu à déplorer de problèmes majeurs.

Sont ainsi balayés d'un revers de la main des centaines, voire des milliers d'emplois que ces recherches pourraient créer. Vous vous battez pour sauvegarder des emplois qui, malheureusement, sont définitivement perdus dans le contexte économique actuel, national et mondial, alors que vous avez là sous la main un potentiel d'emplois important, des emplois non délocalisables qui ne coûteront rien au contribuable.

C'est l'attitude dogmatique de certains qu'il faut rejeter.

Il faut faire confiance à la recherche, à la technique et aux hommes.

Il faut arrêter de diaboliser notre profession et de la faire inexorablement mourir.

Les foreurs aiment leur métier, ils l'exercent dans les règles de l'art, ils sont conscients des enjeux environnementaux et sont convaincus que l'exploitation des hydrocarbures peut se faire de manière acceptable par tous.

Sachez, Monsieur le Ministre, qu'il existe en France nombre de sociétés de service de l'amont pétrolier qui sont prêtes à investir et à former du personnel pour faire face au développement de ces hydrocarbures non conventionnels ; n'écoutez pas ceux qui disent que nous n'avons pas les compétences : elles existent mais elles vont s'amenuiser si l'activité n'est pas relancée.

Toujours sur ce sujet des hydrocarbures non conventionnels, nous nous interrogeons sur la suite qui sera donnée au rapport de la « Commission nationale d'orientation, de suivi et d'évaluation des techniques d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures liquides et gazeux » dont le rapport final a été rendu public en mars 2012. Ses conclusions, très pragmatiques et beaucoup moins alarmistes que les propos tenues par les ONG environnementales et les collectifs qui se sont créés localement, ne semblent pas avoir eu beaucoup d'écho dans les médias ni de suite dans l'action gouvernementale !

L'actualité nous livre **un autre exemple de contradiction** engendrée par l'attitude gouvernementale : il concerne l'entreprise TOTAL. Cette compagnie de réputation et de taille mondiale avait obtenu un permis de recherche de gaz de schiste en France que le précédent gouvernement a abrogé sans raison valable, si ce n'est la forte opposition de collectifs locaux et la perspective d'élections.

Le champ de Lacq étant arrivé à épuisement, TOTAL n'aura plus de production de gaz en France, et on lui refuse la possibilité d'en chercher : il est donc logique que cette société cherche à céder sa filiale TIGF qui avait été créée à l'origine par la SNPA pour écouler le gaz de Lacq.

L'annonce de cette éventuelle cession a provoqué la colère du député des Pyrénées-Atlantiques, Monsieur David Habib, qui a dû vous saisir de l'affaire. Or Monsieur Habib était, comme la majorité des députés de la précédente législature, opposé au gaz de schiste : pourquoi aujourd'hui pousser des cris d'orfraie et s'en prendre à TOTAL qui a pris acte du choix de l'État français et cherche logiquement à se séparer d'actifs dont il n'a plus l'utilité pour en investir le produit dans d'autres pays ?

Il est temps, Monsieur le Ministre, que l'État mette un terme à toutes les pratiques qui détruisent la confiance des industriels et des investisseurs.

Il est temps que l'État cesse de céder au chantage de tous les collectifs et ONG qui portent

Lettre ouverte à M. Arnaud MONTEBOURG

Écrit par Jean-Claude Rémondet

Vendredi, 03 Août 2012 - Mis à jour Vendredi, 03 Août 2012

une part de responsabilité dans la désindustrialisation de notre pays.

Il est temps que le gouvernement fasse preuve de pédagogie auprès des français pour que ceux-ci comprennent que les industriels ne sont pas tous des assoiffés de profit, qu'ils sont responsables, mais qu'il y a une logique et des contraintes dont ils doivent tenir compte : la mentalité délétère qui s'est instaurée au sein de la population conduit elle aussi au manque de motivation des entrepreneurs et donc à la désindustrialisation.

Nous tenons à préciser que nous ne sommes à la solde de personne : nous observons ce qui se passe dans un secteur d'activité que nous connaissons parfaitement et nous sommes réellement navrés et parfois furieux de voir comment des chances sont gâchées par absence de pragmatisme. Nous avons le sentiment que ce qui se passe dans le secteur que nous connaissons vaut aussi pour le reste de l'activité industrielle, ce qui nous désespère pour l'avenir de notre pays.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

Jacques Sallibartant
Rémondet
Président

Jean-Claude
Vice-président